

Volpi Francesco
Rue de bassenges 20
1024 Ecublens
078 899 80 36

Ecublens, le 26 mai 2011

Bureau du Conseil Communal
A l'att. de M. J-M Barbey
Place du Motty 4
1024 ECUBLENS

Démission du Conseil Communal d'Ecublens


Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Par la présente, j'ai le regret de vous informer que je suis dans l'obligation de démissionner du Conseil Communal d'Ecublens. Dès le 15 juin prochain je m'installe à Renens et ne peut par conséquent plus participer aux séances.

C'est avec une certaine peine que je quitte le Conseil et surtout la Commune d'Ecublens, que j'habite depuis mon enfance.

Je vous souhaite donc tous et toutes une bonne continuation et de bons débats.

En vous remerciant de prendre note de ce qui précède, je vous prie de croire Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers et Conseillères Communales, en l'expression de mes sincères salutations.



Francesco Volpi



Conseil communal
Ecublens VD

Ecublens VD, le 16 juin 2011

Type : Postulat Motion Amendement

Autre (préciser) ... Voeu

Sujet : Documents électroniques -

Le rapport de gestion de la Municipalité est un document précieux, il est très fourni et regorge d'information sur la vie de la commune. Mais ce document est très volumineux, y trouver une information particulière devient difficile, sans une version électronique.

Je formule donc le voeu suivant pour la nouvelle législature: je souhaiterais que tous les documents fournis aux conseillers communaux soient diffusés sous forme électronique, en plus de la forme papier, y compris les rapports de gestion, les comptes et les budgets.

Une version électronique des documents offre la recherche rapide par mot-clé, un accès distant, un archivage performant et une fois approuvés par le Conseil, ces documents pourraient être facilement mis en ligne pour tous les habitants d'Ecublens.

Dans ce cadre, un accès WIFI dans la grande salle du Motty et dans les salles de réunions serait le bienvenu, certains conseillers pourraient probablement se passer de la version papier. Pour être vraiment exploitables, les documents électroniques mis à disposition ne devraient pas être des feuilles scannées, mais des fichiers type PDF texte.

Nom, Prénom : SAGE Daniel

Signature : 



CONSEIL COMMUNAL D'ÉCUBLENS

RAPPORT DE LA COMMISSION AD HOC

SUR LA MODIFICATION DE L'ARTICLE 48 - COMMISSION D'URBANISME DU RÈGLEMENT DU CONSEIL COMMUNAL D'ÉCUBLENS

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

La Commission ad hoc s'est réunie le mardi 7 juin 2011 à la salle des Conférences de l'Hôtel de Ville, au Motty.

Sa composition était la suivante :

Président :	Pascal Favre
Rapporteur :	Alain Blanchoud
Membres :	Hans-Peter Guilbert et Germain Schaffner

En préambule, nous rappelons que suite à l'intervention d'un conseiller communal lors de la dernière séance du Conseil du 26 mai 2011, la majorité des conseillers a alors décidé de déléguer la compétence du Bureau (art. 23) en la matière à une Commission ad hoc composée des quatre présidents de groupe à charge pour elle de proposer une nouvelle version de l'article 48 du Règlement du Conseil communal d'Ecublens.

Ceci étant, afin de donner une représentativité et une visibilité à chaque groupe siégeant au sein du Conseil communal, la Commission vous propose de modifier l'article 48 du Règlement du Conseil communal comme suit :

La Commission d'urbanisme est composée du nombre de membres nécessaire afin qu'elle comprenne trois experts nommés par la Municipalité et un membre de chaque groupe siégeant au Conseil communal.

Après délibérations, la Commission, à l'unanimité, vous recommande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, d'approuver la modification de l'article 48 du Règlement du Conseil communal telle que proposée.

Pour la Commission ad hoc

Le Président
Pascal Favre

Le rapporteur
Alain Blanchoud

Ecublens, le 8 juin 2011



Conseil communal
Ecublens VD

Ecublens VD, le 16/06/2011

Type : Postulat Motion Amendement

Autre (préciser)

Sujet :

Modification de l'art. 48 du Règlement du Conseil communal

~~La composition de~~

La Commission d'urbanisme est composée
du nombre de membres nécessaire afin
qu'elle comprenne trois experts nommés
par la Municipalité et un membre de
chaque groupe siégeant au Conseil communal
au moins.

Nom, Prénom : Ibarrola, Jorge

Signature :



Conseil communal

Ecublens VD

Ecublens, le 16 juin 2011

RAPPORT DES DELEGUES A L'ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR L'EPURATION DE LA REGION MORGIEUNE – ERM - ANNEE 2010

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Voici un bref rappel des principales informations déjà fournies l'année passée dans le rapport sur l'année 2009, rédigé par notre collègue Michel Perlini, et qu'il est utile de se remémorer en préambule:

Création de l'association: 1971

Mise en service de la STEP: 1974

Nombre de communes dans l'association: 15

Bussy-Chardonney, Chigny, Clarmont, Denens, Echichens, Ecublens, Lonay, Monnaz, Morges, Préverenges, Tolochenaz, Vaux-sur-Morges, Vufflens-le-Château et Yens-sur-Morges

Comité de direction:

7 membres issus des municipalités des communes composant l'association.

M. Christian Maeder est présent dans ce comité, où il s'occupe du dicastère des finances.

Le Conseil Intercommunal

C'est organe législatif est composé de 56 délégués issus des Conseils communaux des communes membres de l'association. La commune d'Ecublens est représentée par 7 délégués:

Mme Danièle Petoud Leuba, M. Pierre Kaelin, M. Philippe Boissenot, M. Corrado Gianpiero, M. Michel Miéville, M. Michel Perlini et votre serviteur.

Il est à relever qu'avec l'adoption des nouveaux statuts de cette association, le nombre total de délégués passera de 56 à 35 lors de la prochaine législature. Pour Ecublens, cela impliquera que de 7 membres actuels, notre commune passera à une délégation de 2 membres seulement, composée par un délégué de l'exécutif et d'un autre du législatif.

C'est avec regrets que j'ai rédigé ce rapport. J'avais pensé naïvement que cet exercice était largement à la portée de mes camarades du conseil délégués à cette intercommunale. Force est de constater que je me faisais des illusions. Ces prochaines années vont être cruciales, et des décisions importantes devront être prises en terme de modernisation de la STEP, du traitement des micropolluants, etc. C'est pourquoi, vu qu'Ecublens ne sera représenté que par un seul délégué de notre conseil, j'aimerais formuler un vœu: portez une attention toute particulière à la personne que vous choisirez, et veillez à ce qu'elle soit plus intéressée par le traitement et l'épuration des eaux que par les apéritifs qui sont offerts à la fin des assemblées intercommunales.

Je vous ferais grâce de la lecture des quelques 49 pages de ce rapport, mais vous invite néanmoins à en prendre connaissance, car il regorge d'informations intéressantes. Je tiens à remercier M. Christian Maeder qui m'a fourni le rapport que le comité de direction de l'ERM a établi pour l'année 2010, et duquel le présent rapport s'inspire très largement.

Aitor IBARROLA

Motion

Pour une ville solaire et durable

Développement

Suite à la décision du Conseil fédéral et du Parlement de sortir du nucléaire d'ici 2034 et à la croissante demande en énergie de la population de notre pays, l'approvisionnement et la consommation énergétiques sont plus que jamais appelés à occuper un rôle central dans nos habitudes et dans nos activités. Nous sommes tous touchés par cet état de fait car nous sommes tous des consommateurs importants, étant des acteurs clés des deux principaux consommateurs d'énergie de notre pays, à savoir les transports – avec le 35% de la consommation annuelle générale – et les ménages – avec le 29%.

En tant que consommateurs, nous sommes tous appelés à économiser de l'énergie et à en consommer avec intelligence. Mais nous pouvons aussi être appelés à en produire à titre individuel ou collectif, stimulés par une politique proactive.

À ce propos, les lois cantonales offrent déjà un contexte favorable.

D'un côté, la loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC) prévoit que les plans et les règlements d'affectation communaux peuvent contenir des dispositions relatives *“aux mesures destinées à encourager une utilisation rationnelle de l'énergie et le recours aux énergies renouvelables”* (art. 47, al. 2, point 8).

De l'autre côté, la loi cantonale sur l'énergie (LVLEne) encourage *“les communes, ou les groupements de communes, à participer à l'application de la politique énergétique par l'élaboration d'un concept énergétique”* (art. 15); elle dispose en plus de plusieurs articles en faveur des énergies renouvelables, à l'instar de l'article 17 qui dit: *“L'État et les communes encouragent la production des énergies ayant recours aux agents indigènes et renouvelables”*.

Parmi les sources de production d'énergie qui recourent à des agents indigènes et renouvelables, les plus intéressantes pour notre commune sont sans autre le solaire photovoltaïque pour la production d'électricité et, pour la production de chaleur, la géothermie et les pompes à chaleur, le solaire thermique, les granulés de bois et similaires.

Le solaire photovoltaïque a désormais atteint une bonne maturité technique et bénéficie de grands progrès qui le rendent intéressant à petite comme à grande échelle. Exemple en est la multiplication de projets privés ou l'arrivée sur les toits de l'EPFL de la plus grande centrale solaire de Suisse. Cette source d'énergie renouvelable a un potentiel énorme, mais reste encore sous-exploitée.

La géothermie, l'utilisation de la chaleur contenue dans l'eau du lac, le solaire thermique et les autres productions renouvelables de chaleur ne sont pas une nouveauté dans notre commune. Divers immeubles et habitations en sont équipés et, par exemple, l'EPFL chauffe depuis 1985 par deux thermopompes alimentées en eau du lac tous ses bâtiments, le quartier des Triaudes, les locaux du M1 et les locaux de Swisscom (ECBL).

Face aux nouveaux défis énergétiques, diverses villes de Suisse, dont Lausanne, ont décidé d'agir et d'apporter un élément de réponse au problème énergétique mondial en innovant en termes de développement durable et en jouant un rôle proactif pour la production d'énergie renouvelable. Les idées ne manquent pas, des plus simples aux plus audacieuses, comme par exemple celle où la commune acquerrait le droit d'utilisation de surfaces en toiture pour la pose et l'exploitation de panneaux photovoltaïques.

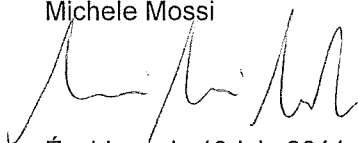
Dans ce contexte, la ville d'Écublens – qui accueille les technologies les plus modernes et les recherches les plus avancées avec l'EPFL et son quartier de l'innovation – peut se distinguer et se montrer exemplaire et innovante. Elle peut mettre en place une politique de soutien actif aux énergies renouvelables indigènes et à la production d'électricité photovoltaïque.

Texte

En vue de ce qui précède, je demande à la Municipalité:

- de réaliser, si elle ne l'a pas encore prévu, un concept énergétique pour la commune comme proposé par l'article 15 de la loi cantonale sur l'énergie;
- de réaliser un cadastre solaire sur le bâti existant et à venir en évaluant les surfaces disponibles et intéressantes pour accueillir des panneaux solaires photovoltaïques et en estimant leur efficacité énergétique potentielle;
- de prévoir dans les plans de quartier en préparation et à venir des dispositions encourageant, voire contraignant les constructeurs à produire de l'électricité par des panneaux photovoltaïques en toiture ainsi que de la chaleur de chauffe par géothermie centralisée ou par une autre voie renouvelable et respectueuse de l'environnement;
- de mettre en place, soit à l'échelle communale, soit à l'échelle intercommunale en collaboration avec Romande Energie ou un autre partenaire, un modèle financier pour le soutien de ces infrastructures de production énergétique.

Michele Mossi



Écublens, le 16 juin 2011

CULTURE et ANIMATIONS

		Budget 2012	
		Ecublens	Externe
111.3170	Frais de réceptions et de manifestations	SFr. 43'900	
150.3653.01	Aux sociétés culturelles de l'USL	SFr. 8'500	
150.3653.02	Aux sociétés culturelles extérieures		SFr. 3'000
151.3653.03	Fonds intercommunal de la culture		SFr. 66'000
151.3653.04	La Grange de Dorigny		SFr. 4'000
151.3653.05	Théâtre Kléber-Méleau		SFr. 44'000
151.3653.06	Centre d'études musicales	SFr. 1'000	
151.3653.07	Théâtre de Beausobre		SFr. 1'000
151.3653.09	Fondation vaudoise pour le cinéma		SFr. 1'000
152	Bibliothèque	SFr. 96'400	
153.3141	Entretien de la tente communale	SFr. 1'800	
153.3170.01	Manifestations, animations diverses	SFr. 6'400	
153.3170.02	Activités "Suisse-Etrangers"	SFr. 24'000	
153.3199.03	Frais du passeport vacances	SFr. 3'700	
153.3199.04	Manifestation de la fête nationale	SFr. 8'000	
153.3199.06	Galerie du Pressoir	SFr. 1'000	
153.3199.07	Refuge d'Ecublens	SFr. 15'100	
153.3653.13	Centre de rencontre et d'animation de Renens		SFr. 5'000
153.3653.14	Université populaire de Lausanne		SFr. 1'000
153.3653.15	Livres sans frontière		SFr. 2'500
153.3653.16	Connaissance 3		SFr. 1'000
153.3653.17	Association d'Encre et de Plomb		SFr. 1'000
153.3653.18	Slow ouest		SFr. 6'000
160.3523.01	Lausanne Tourisme		SFr. 21'800
160.3523.02	Fonds équipement touristique région lausannoise		SFr. 54'600
160.3523.03	Ecublens-animation Société de développement	SFr. 32'800	
353	Galerie du Pressoir	SFr. 15'400	
721	Centre de jeunes	SFr. 272'500	
160.4066	Taxe de séjour	-SFr. 41'000	-SFr. 80'000
	Augmentation à répartir	SFr. 120'000	
	Totaux nets	SFr. 609'500	SFr. 131'900
		1.23%	0.27%
	Somme	SFr. 741'400	
	% du budget total	1.50%	
Charges		SFr. 49'414'200	



Conseil communal
Ecublens VD

Ecublens VD, le 16 juin 2011

Type : Postulat Motion Amendement

Autre (préciser) Voeu

Sujet : CULTURE & ANIMATIONS

Je dépose le vœu suivant:

Premièrement:

Le budget communal en termes de Culture & Animations selon le tableau annexé se monte à au moins 1.5% en privilégiant la part consacrée aux activités dans notre commune.

Deuxièmement:

La rénovation urgente de la scène de cette salle avant qu'un accident fâcheux soit arrivé.

Nom, Prénom : Muller Jean-Pierre

Signature : _____

Ecublens, le 16 juin 2011

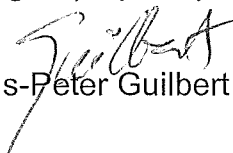
Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Lors de leur réunion du 14 juin 2011, les membres du Groupe Forum ont largement débattu de la composition de la **Commission de gestion** pour la nouvelle législature 2011-2016.

Comme rien ne s'oppose au principe que ladite Commission siège à 12 membres et dans le souci d'équilibre et de la logique respectée, le Groupe Forum présentera lors de la cérémonie d'installation des nouvelles autorités communales du lundi 20 juin 2011, **trois candidats** pour le représenter au sein de cette Commission.

En espérant que cette demande puisse être agréée par le Conseil communal, nous vous adressons nos meilleures salutations.

Président du groupe politique FORUM


Hans-Peter Guilbert



Conseil communal
Ecublens VD

Ecublens, le 16 juin 2011

Considérations relatives à la composition de la commission des finances pour la législature 2011 - 2016

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La composition des commissions permanentes et des délégations pour la prochaine législature a donné lieu à de nombreuses discussions au sein du groupe PSIG.

Si nous faisons un bilan de la législature 2006 – 2011, force est de constater que les commissions qui ont régulièrement siégé l'ont fait avec sérénité et les avis qu'elles ont rendu ont été suivis dans l'immense majorité des cas. La composition des commissions de gestion et des finances, où le nombre de commissaire est plus important, était équilibrée et harmonieuse.

La proposition connue à ce jour qui nous est faite par le bureau ne tient plus compte de cette volonté d'équilibre. C'est le cas notamment de la commission des finances, qui prévoit un nombre de représentants du grouper PLR plus important que pour les groupes Forum et PSIG, et cela nous interpelle.

Afin de préserver l'équilibre et l'esprit qui a prévalu dans ces deux commissions pendant la législature qui s'achève, le groupe PSIG est d'avis que les représentants des 3 grands groupes de notre Commune doit être identique.

Cela se traduit par une composition de la commission des finances de 8 membres, soit 2 PLR + 2 Forum + 2 PSIG + 1 Vert + UDC.

Nous espérons que ces arguments sauront trouver une écoute bienveillante auprès des Conseillers, et que ces demandes soient agréées par le Conseil.

Au nom du groupe PSIG

Aitor IBARROLA

ALLOCUTION DU SYNDIC

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers communaux, Messieurs les huissiers, Monsieur le technicien du son, Mesdames et Messieurs, cher-e-s collègues,

Nous voici arrivés au terme de la législature 2006 – 2011. Quel bilan peut-on tirer de ces cinq années ?

Sur le plan international, les crises politiques et économiques se sont enchaînées à un rythme soutenu et des conflits en tous genres ont éclaté un peu partout sur la planète.

En Afrique du Nord et au Moyen-Orient, le printemps arabe a vu des milliers de personnes s'opposer aux dictatures en place, luttant avec courage pour plus de liberté et de meilleures conditions de vie. Je me réjouis de la chute de plusieurs de ces dirigeants corrompus et de l'éviction prochaine du tristement célèbre Mouammar Kadhafi à la tête de la Libye.

Au Moyen-Orient, je constate à regret que le conflit israélo-palestinien n'est toujours pas résolu.

En ce qui concerne l'Europe, le tableau n'est guère plus réjouissant. Là aussi, grands drames et petites misères ont fait les choux gras de la presse : tremblement de terre à L'Aquila en Italie, crise financière en Grèce, au Portugal et en Espagne, hausse du taux de chômage, scandale sexuel « Ruby sur canapé » pour Berlusconi, affaire DSK et j'en passe... Pas de quoi être fiers !

L'Asie non plus n'a pas été épargnée, la catastrophe nucléaire de Fukushima laissant le Japon dévasté et exsangue.

Sur le plan économique, la crise de l'été 2007, suivie par la faillite de la banque américaine Lehmann Brothers en 2008, a marqué le début d'une crise bancaire et financière d'ampleur mondiale, ainsi que d'une récession dont certains pays ne sont toujours pas sortis.

Les événements réjouissants ont été peu nombreux durant cette période, ou du moins sont-ils passés globalement inaperçus en raison d'une couverture médiatique insuffisante. Les tragédies sont plus « vendeuses » dit-on...

Chez les grands de ce monde, anciens protagonistes principaux de ce que l'on appelait jadis la « guerre froide », l'année 2008 a été celle du renouveau, portant Barack Obama à la présidence des Etats-Unis d'Amérique et Dmitri Medvedev à la tête de la Fédération de Russie.

En sport, notre Roger Federer, qui n'est malheureusement plus que n° 3 mondial, a laissé provisoirement la place de n° 1 à son « meilleur ennemi » Raphaël Nadal.

Sur le plan local, les nouvelles sont heureusement meilleures et notre commune présente une situation enviable.

J'ai passé en revue le programme de législature défini par la Municipalité au début de son mandat et constaté avec satisfaction que 80% des points listés avaient pu être réalisés ou sont en cours de réalisation. A mes yeux le bilan est donc bon, voire très bon.

Vous avez également participé, Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers, au développement de notre commune par l'acceptation de nombreux préavis et je tiens à vous en remercier.

Une fin de législature, c'est aussi le départ d'un certain nombre de conseillers communaux vers d'autres horizons.

Je tiens à vous féliciter de votre engagement pour la chose publique. Ce fut un plaisir de vous côtoyer et, même si certains ont parfois pu m'agacer un chouïa, la collaboration fut au final en tous points excellente !

Deux collègues de la Municipalité nous quittent également au terme de cette législature.

En ce qui concerne le premier, de nature très calme, quelquefois un peu trop, je relève qu'il est un modèle d'organisation : planification, coordination, contrôle, il n'aime pas beaucoup l'improvisation. Surnommé « Monsieur no stress », il porte fièrement sa chevelure de jeune homme et ne se teint pas les cheveux malgré son âge. Qualité ou défaut professionnel, on perçoit toujours l'ingénieur civil responsable de chantiers qui se cache derrière le municipal... Eh oui, vous l'avez reconnu : il s'agit bien de François Massy !

Merci François pour ta collaboration.

Le second n'a pas la même coupe de cheveux mais plutôt le look Bruce Willis ! C'est « Monsieur 100% dispo », toujours prêt à aider ou à remplacer un collègue en cas de besoin. Parfaitement à l'aise avec l'orthographe et la rédaction, grand sportif dans l'âme, vous aurez certainement reconnu Charly Rothen.

Merci pour ta collaboration Charly.

Je tiens également à remercier très sincèrement le Conseil communal pour la confiance témoignée à la Municipalité tout au long de cette législature.

Mes félicitations vont également à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs communaux pour l'excellent travail effectué au cours de ces 5 années.

Et enfin un grand merci aux huissiers, Messieurs Taverney et Fernandez, ainsi qu'au technicien du son, Monsieur Ponci, pour leur disponibilité.

Au nom de la Municipalité, je vous souhaite, Mesdames et Messieurs, un bel été et une bonne fin de soirée.

Le Syndic
Pierre Kaelin

Monsieur le Syndic,
Mesdames et Messieurs les Municipaux,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,
Monsieur le Boursier communal,
Monsieur le Secrétaire municipal
Messieurs les Huissiers,
Monsieur le Secrétaire suppléant,
Monsieur le Technicien,
Cher public,

Une année de présidence, cela peut paraître long avant d'y être confronté, mais je vous assure, je n'ai pas vu le temps passé. Cette année fut passionnante et m'a beaucoup appris.

Nous avons eu 7 séances de Conseil communal, traités 18 préavis, à noter que pour ma première séance comme Président, le préavis du centre socioculturel du Croset m'a quelque peu impressionné, mais je crois que tout s'est bien passé. Nous avons approuvés les budgets, comptes et rapport de gestion.

Côté récréatif, j'ai eu le plaisir de vous faire découvrir ma commune d'origine et cette journée restera gravée dans ma mémoire et dans celle des gens de Russy qui nous ont accueillis.

Durant cette année, nous avons également organisés les votations cantonales et fédérales et année d'élection oblige, mis sur pied le dépouillement pour les élections communales.

Je voudrais adresser un premier remerciement à toutes celles et tous ceux qui se sont engagés, que ce soit dans les commissions permanentes ou les commissions ad hoc, ainsi que tous ceux qui ont participé aux bureaux de vote ou aux séances de dépouillements.

Cela représente un grand nombre de soirées ou d'heures durant le week-end et je vous en suis reconnaissant.

Le bureau du Conseil s'est réuni à 8 reprises pour l'organisation des séances du Conseil et la préparation des élections communales.

Pour ma part, j'ai eu le plaisir de représenté le Conseil à plusieurs reprises et j'ai toujours eu énormément de plaisir à participer à ces manifestations très diverses. J'ai eu l'occasion de côtoyer des gens de divers milieux et ça m'a apporté beaucoup de satisfaction. C'était un véritable plaisir et une fierté pour moi de représenter notre Conseil.

C'est avec plaisir que j'ai accepté le mandat que vous m'avez confié et je vous en suis très reconnaissant. Vous m'avez fait confiance et j'ai fait tout mon possible pour en être digne. Cette année de Présidence restera une magnifique expérience et un excellent souvenir dans ma mémoire.

Je tiens à remercier M. Philippe Poget et toute l'équipe du Greffe pour l'excellent esprit de collaboration, pour leur disponibilité et toute l'aide qu'ils m'ont apportée. C'est un plaisir d'être toujours reçu avec le sourire.

Je remercie également le personnel du contrôle des habitants et de la bourse communale pour leur disponibilité et leur gentillesse.

Un merci chaleureux à tous les membres du bureau du Conseil et aux huissiers. Quel plaisir de travailler avec des gens compétents et toujours disponibles, dans un excellent état d'esprit. Nous avons toujours collaboré en harmonie, sans idée partisane et je vous en suis très reconnaissant. Si j'ai passé une si belle année présidentielle, c'est en partie grâce à vous.


Notre secrétaire communal, Michel Hauserman. Une véritable perle pour un Président. Toujours disponible, ayant l'œil sur tout ce qui se passe. Un véritable bras droit qui ne se laisse jamais prendre en défaut. Je tiens à lui dire mes vifs remerciements.

Je n'oublierais pas les membres de la Municipalité avec qui j'ai toujours eu un excellent contact.

Je quitte ce perchoir avec un peu de nostalgie. Au début, je le craignais un peu. Il m'impressionnait et me procurait parfois un peu de stress. Je m'étais bien habitué à lui et je le quitte avec un peu d'émotion.

Je voudrais souhaiter plein succès au futur Président en espérant qu'il aura autant de plaisir que moi à mener les débats et représenter notre commune.

Merci de votre attention

16.06.2011




Conseil communal

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL DU 16 JUIN 2011

**Mesdames les Conseillères communales,
Messieurs les Conseillers communaux,**

Vous recevez sous ce pli le procès-verbal de la dernière séance du Conseil communal d'Ecublens pour la législature 2006-2011.

Je vous laisse le soin de le lire et de faire d'éventuels commentaires ou de proposer des modifications. Sans nouvelles de votre part d'ici au 15 juillet 2011, je considérerais ce PV comme adopté.

Il ne sera pas mis à l'ordre du jour du Conseil de septembre puisqu'il s'agira d'une séance en présence des Conseillers de la législature 2011-2016 !

Je profite de ce courrier pour vous adresser à tous mes bons vœux pour un été souriant et reposant.

Bien cordialement

Michel Häusermann

Secrétaire du Conseil communal